

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S S E

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITÉ LE HAVRE

UNIVERSITÉ ROUEN HAUTE NORMANDIE

# MASTER

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 99-747 du 30 août 1999 relatif à la création du grade de master ;

Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master ;

Vu l'arrêté ministériel du 26 septembre 2008 relatif à l'habilitation de l'UNIVERSITÉ LE HAVRE, de l'UNIVERSITÉ ROUEN HAUTE NORMANDIE à délivrer des

diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par M. ABOUBECRINE DJIGO, né le 31 décembre 1984 à BOGHE (MAURITANIE), en vue de son inscription au master ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE, Mention MATHÉMATIQUES - INFORMATIQUE, spécialité ACTUARIAT ET INGÉNIERIE**  
**MATHÉMATIQUE EN FINANCE ET ASSURANCE**  
*mention passable*

est délivré à **M. ABOUBECRINE DJIGO**

au titre de l'année universitaire 2011-2012

et confère **le grade de master**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Rouen, le 4 décembre 2012

*Le titulaire*



*Le Président*



**Eric CRISTINI**

*Copie*

Vu pour photocopie certifiée  
conforme à l'original présenté  
A Nouakchott, le 25/12/2012

N°  
L'HAVRE  
/2012201100791

9563246

Pascal REGHEM

Florence ROBINE

